



Agence  
Luxembourgeoise  
Antidopage

Luxembourg, le 8 janvier 2019

Madame, Monsieur,

150119

Comme chaque année, l'Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD) publie la **nouvelle Liste des substances et méthodes interdites en vigueur depuis le 1er janvier 2019.**

Dès cette même date, les documents énumérés et révisés pour 2019 pourront être consultés sur le site Web de l'ALAD :

[www.alad.lu](http://www.alad.lu)

Document A

*La Liste des interdictions 2019 de l'Agence Mondiale Antidopage.*

Document B

Le relevé qui énumère, selon la nomenclature alphabétique, *les médicaments* munis d'une autorisation de mise sur le marché au Luxembourg *qui contiennent une ou des substances dopantes mentionnée(s) à la Liste des interdictions précitée.*

Document C

Les médicaments au document B sont classés ici sous l'intitulé des différentes classes pharmacologiques.

**Les documents B et C sont à consulter avec la Liste des interdictions du document A.**

Chaque sportif agit de sa propre responsabilité et devrait se renseigner, en cas de doute, auprès de son médecin et/ou pharmacien.

**ATTENTION :** Chaque sportif doit vérifier avec le médecin ou pharmacien si **un médicament commandé à l'étranger** ne contient pas une des substances incluses dans la Liste des interdictions.

Malgré le soin apporté à l'établissement des documents B et C, ils peuvent ne pas être complets. Ils sont basés sur la Liste des interdictions 2019. Ils ne font donc mention et ne concernent pas des médicaments avec une substance chimique ayant une structure similaire ou un (des) effet(s) biologique(s) similaire(s) aux substances mentionnées sur la Liste.



Agence  
Luxembourgeoise  
Antidopage

150119

**Un relevé d'exemples, certes non exhaustif donc, de médicaments autorisés et ne contenant pas de substance visée par la Liste des interdictions, est également publié sur le site de l'ALAD.**

Toute erreur ou omission constatée est à signaler à l'ALAD.

Les listes nationales seront régulièrement mises à jour. L'ALAD ne peut toutefois s'engager à ce que ces actualisations soient réalisées au jour le jour.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'ALAD

Dr Anik SAX

Renseignements:

Agence Luxembourgeoise Antidopage (ALAD)

Boîte Postale 180, L-2011 Luxembourg

Tél.: 247-83453 Fax : 247-83461

[www.alad.lu](http://www.alad.lu)